

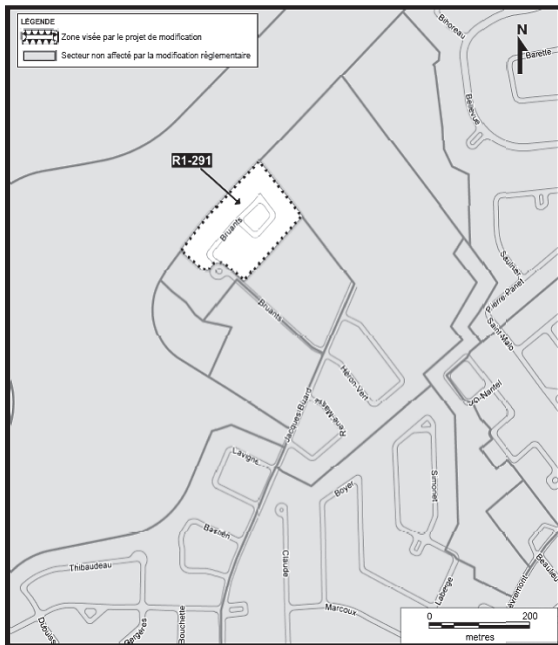
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0024-8

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement numéro CA28 0024-8 intitulé : Règlement numéro CA28 0024-8 modifiant le règlement de lotissement CA28 0024 à l'effet d'introduire la structure contiguë et les dimensions minimales prescrites destinées à un lot à la zone R1-291 au tableau de l'article 13 faisant partie intégrante du règlement de lotissement no CA28 0024.

AVIS est par les présentes donné :

1. QUE le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a adopté, lors de sa séance ordinaire du 4 septembre 2018, le premier projet de règlement numéro CA28 0024-8, intitulé tel que ci-dessus;



2. QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le 1er octobre 2018 à 18 h 30, à la salle multifonctionnelle située au 500, Montée de l'Église, à L'Île-Bizard, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

3. QUE le règlement projeté vise à modifier le Règlement de lotissement (CA28 0024) de manière à introduire la structure contiguë avec des dimensions minimales prescrites destinées à la création d'un lot à la zone R1-291 au tableau de l'article 13 faisant partie intégrante du règlement de lotissement no CA28 0024;

4. QUE le premier projet de règlement numéro CA28 0024-8 vise la zone R1-291 qui englobe la rue des Brunts.

5. QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par son maire) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

6. QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

7. Que le premier projet de règlement numéro CA28 0024-8 peut être consulté à la mairie d'arrondissement aux heures normales d'ouverture des bureaux.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,
ce dix-neuvième jour du mois de septembre deux mille dix-huit.**

La secrétaire d'arrondissement substitut
Edwige Noza